OBSERVATIONS DE BRUANTS ZIZIS Emberiza cirlus EN THIERACHE

par H. Dupuich

Si le Bruant zizi paraît assez commun dans la Somme, son observation dans le nord de l'Aisne est exceptionnelle (très rare l'hiver, rare en période de nidification).

Mais voyons tout d'abord le statut actuel de cette espèce dans le nord de la France tel qu'il est défini par Yeatman (1976). On la trouve dans l'extrême sud de l'Aisne (cartes de Château-Thierry, Meaux et Epernay comme nicheuse certaine ou probable, Villers-Cotterêts et Fismes comme possible) et elle est signalée comme étant en régression dans le nord de la France. A l'ouest de l'Aisne, le Bruant zizi est signalé nicheur certain sur la carte de Saint-Valery-sur-Somme et probable sur celles de Saint-Pol et d'Albert ; à l'est nicheur certain sur celle de Charleville-Mézières. Déjà Royer et Sueur (1977a) ont apporté des précisions sur la distribution de cette espèce dans la Somme en la signalant pour la même période que "l'Atlas..." (1970-1975) nicheuse certaine sur les cartes de Saint-Valery-sur-Somme, Poix, Doullens, Amiens, Moreuil, Albert et nicheuse possible sur celle de Rue. Géroudet (1972) la donne également nicheuse rare et locale en Belgique. D'autres observations nous la signalent dans la Somme à Brie (carte de Péronne) en mai et dans l'Aisne à Saint-Boetien près de Laon en mai également (Royer et Sueur 1977b) et Boutinot (1958) note la capture d'un couple le 23 avril 1953 à Saint-Quentin. En conclusion d'après les données de la littérature le Bruant zizi est absent de la Thièrache mais il existe à proximité de cette région d'après des observations récentes alors que "l'Atlas..." le donne comme assez éloigné.

La Thièrache regroupe les cartes d'Hirson, Guise et Vervins. Le biotope de cette région vallonnée est constitué par des forêts et du bocage (prés verdoyants entourés de haies). Elle ressemble à la Normandie en plus boisée, humide et froide. Le plus curieux est que le Bruant zizi est abondant dans le bocage normand et semble absent en Thièrache dans un biotope similaire légérement plus humide et froid.

Vu le statut de cette espèce quelle n'a donc pas été ma surprise d'observer par deux fois cet oiseau en Thièrache au printemps 1978 : 1 mâle les 5 et 30 avril entre Le Nouvion-en-Thièrache et Boué (carte de Guise), la deuxième obsevation a été effectuée à environ 2 km de distance de la première. Aucune autre observation depuis, il s'agissait peut-être d'un ou de deux oiseaux égarés.

BIBLIOGRAPHIE

Boutinot S. (1958) Faune ornithologique du Vermandois (Région de Saint-Quentin) (suite et fin) - Féd. fr. Soc. Sc. nat. (13) 50-79.

Géroudet P. (1972) Les Passereaux. III des Pouillots aux Moineaux - Neuchâtel (Delachaux et Niestlé), 287p.

Royer P. et Sueur F. (1977a) Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1975 - L'Avocette 1(1)1-15.

Royer P. et Sueur F. (1977b) Centrale Ornithologique GEPOP.

Synthèse des observations 1976 - L'Avocette 1(3-4)40-60.
Yeatman L. (1976) Atlas des Oiseaux nicheurs de France - Paris (S.O.F.), 282p.